

Notre culture de la Responsabilité

Manifeste éthique du Groupe Kéa

Introduction

Par la mission qui est la nôtre et nos engagements en matière de responsabilité et d'éthique des affaires, nous, Groupe Kéa, entendons contribuer à construire une société plus durable.

Au-delà du cadre réglementaire et de nos engagements volontaires (Entreprise à Mission, Pacte Mondial des Nations Unies, BCorp), notre **modèle de transmission** actionnariale exprime notre volonté de faire vivre nos valeurs, au quotidien et dans la durée, tout en développant nos actifs pour les nouvelles générations qui nous rejoignent.

Confiance, respect des personnes, confidentialité des informations, indépendance : ces principes irriguent nos engagements éthiques à l'égard de chacune de nos parties prenantes que sont : la société civile au sens large, les entités du Groupe Kéa, nos clients, nos collaborateurs, nos partenaires et fournisseurs, ainsi que le champ concurrentiel.

Nous formulons ces principes dans un **esprit de réciprocité**, souhaitant qu'ils s'inscrivent dans des relations fondées sur la symétrie des attentions.

Vis-à vis de la société civile au sens large

En tant qu'**Entreprise à Mission**, notre raison d'être est *d'entreprendre les transformations pour une économie souhaitable*. Cette raison d'être, inscrite dans nos statuts, nous oblige, et nous est **opposable**. Nous renonçons à nous engager dans des projets qui seraient contraires à cette mission, et visons, au contraire, une création de valeur plurielle : matérielle, environnementale et sociétale.

En accord avec les principes du Pacte Mondial des Nations Unies dont nous sommes signataires, nous luttons activement contre les risques de corruption et de fraude, et plus généralement de **conflits d'intérêts** dans nos relations commerciales, au travers de la sensibilisation et de la formation de nos collaborateurs et de la bonne connaissance de nos partenaires. Nous nous engageons également à **mesurer et**

réduire nos externalités négatives, dont notre empreinte carbone, et à adopter un usage responsable de l'Intelligence Artificielle (IA).

Nous exerçons enfin notre **devoir d'alerte** dans toute situation délétère pour la société ou l'environnement, qu'elle soit induite par un fournisseur, un client ou un collaborateur.

Vis-à vis du Groupe Kéa et de ses entités

Nous promovons le développement de Kéa dans un plein alignement avec sa mission. Chaque collaborateur est encouragé à devenir un **ambassadeur** du cabinet en respectant les principes éthiques établis.

Notre engagement envers le Groupe Kéa repose également sur la **préservation de ses actifs**, qu'ils soient matériels ou immatériels, et de sa propriété intellectuelle.

Nous assurons une **juste distribution de la valeur** entre nos entités et partenaires.

Vis-à vis de nos clients

Vis-à-vis de nos clients, la **confidentialité** est un pilier de notre pratique : au-delà de celles soumises à un accord de confidentialité et au Règlement général sur la protection des données (RGPD), nous protégeons strictement les données jugées comme stratégiques ou confidentielles ; plus particulièrement, toute utilisation d'élément sensible via une IA doit se conformer à cette règle de précaution.

Nous nous abstenons de révéler le contenu d'un projet associé à l'identité d'un client, sauf autorisation, et préservons la propriété intellectuelle du client.

Nous nous engageons fermement à prévenir toute situation qui pourrait **biaiser nos recommandations** ou compromettre les intérêts de l'entreprise cliente. Notre devoir de conseil implique d'être transparents et honnêtes, tout en veillant à l'intégrité et à la compétence de nos interventions.

Nous collaborons avec nos clients pour établir des **cadres de fonctionnement équilibrés**, intégrant la réussite du projet et la mesure de son impact contributif à une *économie souhaitable*, la qualité du lien sur le projet et des équilibres individuels, la réduction de l'empreinte carbone.

Vis-à vis des collaborateurs

Pour nos collaborateurs, nous plaçons la **bienveillance**, la **liberté d'expression** et un **juste niveau de transparence** au cœur de notre culture organisationnelle. Nous croyons

que la pluralité des idées, des expériences et des parcours est essentielle à notre métier de conseil.

Nous affirmons une tolérance zéro face aux situations de **harcèlement**, moral ou sexuel, ainsi que de **discriminations**.

Nous prévenons et gérons activement les **risques psychosociaux** au travers d'un dispositif de vigie et d'accès à un dispositif d'aide. Notre métier de conseil, engageant et exigeant, doit s'exercer dans les meilleures conditions de bien-être et d'équilibre personnel et professionnel pour chaque collaborateur.

Notre cadre de travail favorise la **convivialité** sans pour autant autoriser la moindre forme d'excès.

Proximité relationnelle, solidarité et confiance mutuelle caractérisent nos savoir-être et fondent notre manière de travailler ensemble. La **transmission** et le **management de proximité** nous sont essentiels. Nous sommes vigilants quant aux risques de perte de compétences ou d'employabilité que pourrait porter l'usage de l'IA.

Vis-à vis de nos partenaires et fournisseurs

Avec nos partenaires et fournisseurs, nous nous interdisons toute forme de pression susceptible de compromettre leur capacité d'innovation ou de développement. Nous veillons à préserver leur **propriété intellectuelle**, en particulier dans le cadre de l'usage de l'IA, et à assurer un partage équitable de la valeur économique, excluant toute forme de corruption, qu'elle soit financière ou d'autre nature.

De plus, nous jouons un rôle actif dans leur **accompagnement vers une économie durable**, en les soutenant dans leurs efforts de réduction d'empreinte carbone et en stimulant la collaboration pour renforcer l'écosystème des compétences.

Vis-à vis du champ concurrentiel

Envers nos concurrents, nous adoptons une posture loyale, respectueuse et objective, évitant toute pratique commerciale ou comportement susceptible d'altérer leur **réputation**.

Nous valorisons la **coopération constructive** et cherchons à renforcer l'image de la profession en favorisant des relations professionnelles cordiales et bienveillantes, au service d'un secteur plus éthique et responsable.

Dispositif d'application

Ce Manifeste éthique est l'expression de notre socle **d'engagements et d'attentes réciproques** envers chacune de nos parties prenantes. Il matérialise notre culture de la responsabilité, en cadrant nos **pratiques professionnelles**, individuelles et collectives. **Il s'impose à tout collaborateur du Groupe Kéa.**

La diffusion de cette culture de responsabilité en interne s'appuie sur :

- Un dispositif de sensibilisation, de formation, d'animation interne ;
- Un corpus de règles accessibles à tous les collaborateurs du Groupe Kéa sur un dossier interne partagé (« Les Essentiels ») ;
- Une aide à la décision pour résoudre des dilemmes éthiques lorsqu'ils surviennent, avant de constituer une alerte ;
- Une Ligne Ethique permettant le signalement et le traitement des alertes, opérée par un Groupe Référent Ethique interne placé sous la responsabilité du Conseil de PACT Groupe, organe de gouvernance au plus haut niveau du Groupe Kéa.

Groupe Référent Ethique

Tout **signalement** relatif à un des engagements cités dans le Manifeste peut être adressé à kea-ethique@kea-partners.com. Cette adresse e-mail est accessible à tous, en interne et en externe. Le signalement est reçu par le Groupe Référent Ethique, qui en accuse réception dans les 7 jours.

Dans le cadre du dispositif de signalement, le Groupe Référent Ethique se porte garant au nom de Kéa de la **protection du lanceur d'alerte** contre tout effet négatif sur sa carrière ou sa réputation et du respect de la confidentialité des informations recueillies. La réception du signalement peut être suivie d'un échange avec le lanceur d'alerte, visant à éclaircir les circonstances du signalement et à engager son traitement. Si l'identité du lanceur d'alerte doit être partagée avec d'autres intervenants, pour des raisons impératives, le lanceur d'alerte en sera informé.

Le Groupe Référent Ethique est constitué de 5 référents, hors de la structure managériale de Kéa,

- qui peuvent être **sollicités directement pour discuter confidentiellement d'un dilemme** concernant l'un des engagements portés par le Manifeste, hors contexte de signalement.
- qui **traitent les signalements** reçus via la Ligne Ethique Kéa, dans le respect de la protection du lanceur d'alerte.

Les référents au 1er juin 2025 sont :

- Marie-Hélène Morvan (référent **Société Civile** au sens large)
- Jérémie Viel (référent **Groupe Kéa**)
- Sophie Serratrice (référent **Client**)
- Caroline Dalqué Marty (**Vigie** et référent **Collaborateurs**)
- Hugues Ménard (référent **Partenaires, Fournisseurs, Concurrents**)

